

Séance du jeudi 16 avril 2026**Membres en exercice**

: 15

Date de la convocation: 09/04/2026

Présents : 14*seize avril deux mille vingt-six , l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Béatrice BORT, en salle du conseil municipal.***Votants: 15****Secrétaire de séance:**

Édith ESCOURROU

Présents : Hélène BENALET - TOUZAN, Martial BESSIEUX, Béatrice BORT, Guy BOURDON, Anick COMBE, Édith ESCOURROU, Julien ESCOURROU, Michel LOPEZ, Christine MOREL, Alexandre PACHOUTINSKY, Alda Maria PENELA, Chantal ROLLAND, Claude SANTORO, Anne - Erell TOR**Représentés:** Dominique COMBE représenté par Anick COMBE**Excusés:****Absents:****Objet: Désignation des représentants à l'Agence Technique Départementale - DE_2026_0025****Vu** le Code Général des collectivités Territoriales,**Vu** la délibération de la commune approuvant l'adhésion à l'ATD11,**Vu** les statuts de l'ATD11,**Vu** le règlement intérieur de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration de l'ATD11,**Vu** le règlement de fonctionnement de l'ATD11,**Considérant** qu'il appartient au conseil municipal de désigner un représentant communal afin de siéger à l'assemblée générale de l'Agence Technique Départementale de l'Aude – ATD11..

Après avoir entendu le rapport de Madame le maire concernant l'adhésion de la commune à l'ATD et l'objet de ses compétences,

Après avoir décidé, à l'unanimité de pas voter au scrutin secret.

Le conseil municipal DESIGNNE à l'unanimité des voix les représentants suivants :

- 1 Titulaire : Anick COMBE
- 1 Suppléant : Hélène BENALET

Madame le maire est chargée de l'exécution de la présente délibération.

Pour: 15 Contre: 0 Abstention: 0

Ainsi fait et délibéré,

Madame le maire, **Béatrice BORT**